

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU COMITE SYNDICAL DU 29 septembre – 17 heures 30**

Elu-es Présents : Mmes LAIB, MAULAT, et Mrs TOSCANO, KAUFENSTEIN

Excusés : Mmes DJOULEM, HOUMMADA, POPRAVKA et Mrs BREST, FARGE

Techniciens Présents : M. Georges PIN (directeur du CRI Jean-Wiéner), Corinne FERRET (responsable administrative), Nicole ARDITO (service RH et finances) LANTEZ, MICHEL (DAC Pont de Claix) GOMINET (DAC Echirolles)

Monsieur KAUFENSTEIN est désigné comme secrétaire de séance.

- Suppressions de postes

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique Jean-Wiéner.

Monsieur le Président informe les délégués du Comité Syndical que le comité social territorial du centre de gestion de l'Isère, lors de sa séance du 7 juillet 2026, a émis un avis favorable sur la suppression des postes suivants, qui permettront de mettre à jour le tableau des emplois du SIM Jean-Wiéner :

Délibération d'origine	Grade	Nbre Heures Hebdo	motif
N° 11 du 01/06/2021	Attaché principal	Temps complet	départ à la retraite
N° 4 du 23/02/2026	Adjoint administratif principal de 1ère cl.	Temps complet	Poste Vacant
N° 2 du 11/07/2023	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps non complet (5h30)	Poste vacant suite titularisation Professeur d'Enseignement Artistique
N° 1 du 11/07/2023	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps non complet (10 h)	Poste vacant
N° 11 du 02/06/2003	Directeur d'Établissement d'enseignement artistique 2ème catégorie	Temps complet	Départ à la retraite
N° 6 du 17/06/2020	Adjoint administratif principal de 2ème cl.	Temps complet	Poste Vacant départ de la collectivité
N° 8 du 02/06/2003	Adjoint administratif principal de 1ère cl.	Temps complet	Poste Vacant suite départ retraite
N° 6 du 17/05/2022	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps complet	Poste vacant suite titularisation Professeur d'Enseignement Artistique
N° 4 du 01/07/2013	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps complet	Poste vacant suite titularisation Professeur d'Enseignement Artistique
N° 9 du 01/06/2021	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps non complet	Poste vacant

		10 heures/hebdo	
N°5 du 29/11/2010	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps non complet (12 h)	Poste vacant
N° 3 du 17/01/2005	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps complet	Poste vacant suite titularisation Professeur d'Enseignement Artistique
N 1 du 21/10/1996	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère cl.	Temps non complet (8h)	Poste vacant suite nomination temps complet

Délibération n°	Objet	Vote de la délibération
1	Suppressions de postes	UNANIMITÉ

- La Prime d'Intéressement à la Performance Collective des Services (PIPES)

Monsieur le Président rappelle que la Prime d'Intéressement Performance Collective des Services (PIPES) a été instaurée pour la première fois au SIM Jean Wiener par délibération n° 2 du 25 novembre 2024.

Il est rappelé que c'est un dispositif incitatif visant à récompenser les agents territoriaux pour leur contribution à la performance collective. La délibération, présentée ce jour, a été soumise à l'avis du Comité Social Territorial du CDG38 dont dépend le SIM Jean-Wiener, en date du 8 juillet 2025 et a obtenu un avis favorable à l'unanimité des représentants des collectivités et du personnel.

Les objectifs de service sont fixés et évalués au moment de l'entretien professionnel de chaque agent. La prime d'intéressement concerne l'ensemble des agents du service ayant atteint les objectifs fixés pour la période de référence.

Afin de mobiliser collectivement, et dans la concertation, les agents autour d'un projet de service, de valoriser la performance collective des services et la qualité des prestations fournies, et de renforcer la motivation du personnel, Madame la Présidente propose de mettre en place la Prime d'Intéressement à la Performance Collective des Services listés dans la délibération:

Délibération n°	Objet	Vote de la délibération
2	La Prime d'Intéressement Performance Collective des Services (PIPES)	UNANIMITÉ

- Adhésion à la convention complémentaire santé 2027-2032

Il est proposé aux élus qu'à la date du 1^{er} janvier 2027, le Syndicat Intercommunal de Musique Jean-Wiener adhère au contrat-cadre mutualisé de protection sociale complémentaire santé.

Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :

25 euros par agent et par mois : pas de proratisation.

Cette prestation est prise en charge dans le cadre de la cotisation additionnelle versée au Centre de gestion de l'Isère.

Délibération n°	Objet	Vote de la délibération
3	Adhésion à la convention complémentaire santé 2027-2032	UNANIMITÉ

- Admission en non-valeur

Le Président expose au Comité Syndical que le comptable public de la trésorerie de Vif nous demande d'admettre en non-valeur le titre suivant, après avoir épuisé les procédures de recouvrement.

Exercice Liste	Référence Liste	Montant restant à recouvrer
2025	7985740811	301,62

Délibération n°	Objet	Vote de la délibération
4	Admission en non-valeur	UNANIMITÉ

Modification d'une régie de recettes pour « encaissement des cotisations des élèves du SIM Jean-Wiéner »

Monsieur le Président informe qu' à compter du 1^{er} Septembre 2026 les modes de paiements suivants seront supprimés :

- chèques bancaires et postaux
- Espèces

En conséquence, il est nécessaire de modifier la régie de recettes du SIM Jean-Wiéner en incluant ces modifications.

Les élus du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

Décident de modifier la régie de recette comme suit

Les recettes seront encaissées uniquement selon les modes de recouvrement suivants :

Le paiement en ligne (ou encaissement à distance = "VADS" Vente A Distance Sécurisée)
Carte Bleue
Pass'sport culture ville de Pont-De-Claix
Pass'culture ministère de la culture
Tattoo Isère

Délibération n°	Objet	Vote de la délibération
5	Modification d'une régie de recettes pour « encaissement des cotisations des élèves du SIM Jean-Wiéner »	UNANIMITÉ

- Piano à queue de concert PLEYEL

Il est proposé que le Comité Syndical du SIM Jean-Wiéner autorise Monsieur le Président à :

- céder à titre gratuit le piano cité en objet.

Délibération n°	Objet	Vote de la délibération
6	Décision modificative n° 1	UNANIMITÉ

Questions diverses :

Un point sur la rentrée est effectuée par Madame FERRET et Monsieur PIN. Les chiffres sont stables sur Echirolles et Pont de Claix.

Un retour positif du forum des associations de la ville de Pont de Claix avec des pré-inscriptions qui ont été confirmées par la suite.

Le Président informe les délégué-es de la signature d'un contrat avec la société de nettoyage Propulse (entreprise de réinsertion). Les retours sont pour l'instant plutôt positifs.

Le Président informe les délégué-es qu'il va faire intervenir une société pour établir un devis pour des ombrières et de la végétalisation sur le parvis du SIM Jean-Wiéner suite aux grosses chaleurs de juin.

Madame LAIB déléguée au SIM Jean-Wiéner a assisté au concert dans la château de Vizille et nous interpelle concernant la communication concernant la programmation des événements et concerts du Conservatoire. Une collaboration avec les services communication des villes d'Echirolles et de Pont de Claix pourraient pas faire le relai sur les événements à venir.

La séance est levée à 18 heures 15 minutes

Le secrétaire de séance
Christophe KAUFENSTEIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Christophe Kaufenstein', written in a cursive style.

Le Président,
Sam TOSCANO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sam Toscano', written in a cursive style.